

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUPUIS DE LIMENT
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE MATIN, 19 DECEMBRE

VENTES A L'UNCAN DE DEMAIN
LUNDI.

PAR FLANDRE J. SPEAR, son Routh et Comp.

PAR H. M. & B. J. MONTGOMERY au No 100 de la

rue du Canal, entre Camp et St. Charles, mar-

quées de l'Assemblée et de la Chambre.

PAR F. E. LEWIS, au No 100 de la rue de la

Grande-Poche, au coin de la rue Royal et de la

Rue de l'Amour, à la partie haute importante.

PAR M. F. NEWTON, au No 50 de la rue de

Doneau, entre le boulevard et la rue Royal.

PAR M. W. SCHIRMANN, au No 50 de la rue des

Mémoires, marchandes échelle, lingerie, drap,

etc. etc.

SPECTACLES.

Dimanche, 19 décembre 1875.

ACADEMIE DES DEUX ORPHELINS.

EXCALIBUR - Les Ecuyers des Flâmes.

CLUB DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

LE GRAND CIRQUE DE L'AMOUR, Mus-

ique et Danse, avec une danseuse.

Affaires de France.

Dans tous les votes donnés par la loi

d'électoral, le parti républicain a obtenu

l'assassinat. Dans le cours des 25

élections immobilières partout à la Cham-

bre, les républicains l'ont porté au con-

trôle de leur parti, sur leurs adversaires.

Il y a une contradiction évidente entre

ceux deux résultats. Mais elle est facile à

expliquer.

Or il y a quatre parties dans la

Chambre, sans compter des subdivisions

assez nombreuses.

Dans le débat sur la question du suc-

cession, on ne respecte pas le principe

ou la supériorité du libéralisme.

Il y a une contradiction manifestement

dans le résultat. Ce dernier système

mettait la majorité des élections

dans la main des républicains de la ville.

Ceux qui protestaient bien avaient

des idées très nobles, mais elles n'étaient

pas toujours appliquées aux circonscriptions où elles étaient portées.

Les deux dernières élections partielles

avaient intérêt à établir le système d'au-

jourd'hui, mais dans un degré accor-

du moins à l'égard des représentants qui

étaient élus.

Mais cette coalition des deux parti

opposés à la République, qui s'est formée

pour voter la loi électorale, n'a pas pu

échapper à l'Assemblée. Le centre droit,

qui était le plus nombreux, voulait naturellement la partie du lion au sein de l'Assem-

bly. Il a obtenu ce qu'il voulait, et l'élec-

tions ont été portées à l'ordre du jour.

Le résultat fut tout à fait à sa convenance.

Il y a eu 35 nominations républicaines et 17

sécessionnistes.

Il existe un groupe appelé le groupe

Levergne qui se tient entre le centre droit

et le centre gauche et se porte tantôt à

droite, tantôt à gauche, et donc

la question sécessionnaire, bien qu'il soit peu

nombreux (il ne compte que 15 députés)

de membre, a peine d'être élu, a son droit, car

les deux bonapartistes plus nombreux

n'ont obtenu qu'une nomination.

Il a été fait à "Marquer qui" ce qui expli-

que les fluctuations de la majorité. Tant

que la République existe, l'Assemblée

monarchique espère que l'assentiment

au suffrage universel sera obtenu de l'Assem-

bly pour l'avenir.

Les ambitions personnelles ont aussi

joué un rôle dans les étranges combina-

sions qui ont prédis au choix des séca-

ssions.

Il existe un groupe appelé le groupe

Levergne qui se tient entre le centre

droit et le centre gauche et se porte tantôt à

droite, tantôt à gauche, et donc

la question sécessionnaire, bien qu'il soit peu

nombreux (il ne compte que 15 députés)

de membre, a peine d'être élu, a son droit, car

les deux bonapartistes plus nombreux

n'ont obtenu qu'une nomination.

Les cinq ordonnances d'aujourd'hui sont passées par des considérations personnelles et ce sont de ceux qui sont ralliés à la cause républicaine.

On remarque que M. de Cisy est

l'un des seuls ministres actuels qui

ait été élu. MM. Buffet et de Meaux ont

échoué et sont restés candidats.

Observons que les deux bonapartistes

plus nombreux sont apparus

aujourd'hui au suffrage universel de la veille. Les 30

de ce centre gauche sont des républi-

caines, modérées et conserva-

teurs.

Il reste trois autres, dont deux

qui se sont désistés, et deux autres qui

ont été nommés pour remplacer les deux

désistés.

Cette lutte pour l'élection des députés

qui a été votée, l'Assemblée votera

le résultat de ces élections.

Il y a 35 nominations républicaines et 17

sécessionnistes.

Le plus grand parti, le parti répu-

blicain, a obtenu 100 voix.

Le deuxième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 35 voix.

Le troisième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 15 voix.

Le quatrième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 10 voix.

Le cinquième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 10 voix.

Le sixième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le septième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le huitième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le neuvième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le dixième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le onzième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le douzième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le treizième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le quatorzième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le quinzième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le seize parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le dix-septième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le dix-huitième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le dix-neuvième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le vingtième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le vingt-et-ième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le vingt-deuxième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le vingt-troisième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le vingt-quatrième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le vingt-cinquième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le vingt-sixième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le vingt-septième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le vingt-huitième parti, le parti modéré et

conservateur, a obtenu 5 voix.

Le vingt-neuvième parti, le parti bonapar-

tiste, a obtenu 5 voix.

Le vingt-dixième parti, le parti sécession-

naire, a obtenu 5 voix.

Le vingt-et-unième parti, le parti modéré et</